



 <p><b>COMPTÉ RENDU</b></p>	<p><b>Date :</b> 15/06/2023 14h30-16h</p> <p><b>Lieu :</b> EHPAD BAUD</p>	<p><b>ETABLISSEMENT</b></p> <p><b>EHPAD LE CLOS DES GRANDS CHENES</b></p>
<p><b>Thème de l'intervention :</b></p>		<p><b>CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)</b> n°3</p>
<p><b>Personnes présentes</b></p>	<p>Mme BOULER Aimée, Mme TANNE Denise, Mr JAFFRE Dominique, Mme NOBLANC Marina, Mme LE GALLO Mme PORTANGUEN Stéphanie, Mme DELBARRE Clotilde, Mme LE GAT Joëlle, Mme LE BAGOUSSE Brigitte Absent excusé : Mr BYRON David</p>	
<p><b>Rédacteur</b></p>	<p>LE GAT Joëlle</p>	
<p><b>Validation</b></p>	<p>PORTANGUEN Stéphanie</p>	
<p><b>Diffusion</b></p>	<p>Agents- familles</p>	
<p><b>ORDRE DU JOUR</b></p>		

- ▶ Présentation de l'ergothérapeute de l'EHPAD : Mme Chloé DEBUICHE
- ▶ L'évaluation nationale de la qualité de l'accompagnement des résidents
- ▶ Le Dossier Médical Partagé
- ▶ Compte rendu de la dernière commission de restauration
- ▶ Les animations à venir
- ▶ Questions diverses, échanges libres

### PRESENTATION D'UN PROFESSIONNEL

Présentation de notre nouvelle ergothérapeute présente depuis Février 2023 : Mme Chloé DEBUICHE.

Le travail de l'ergothérapeute a pour but de faciliter la participation des résidents aux activités de la vie quotidienne au travers de l'occupation (toutes les activités importantes pour nos résidents, se laver, se nourrir, les loisirs...)

L'objectif est de participer au maximum de ses capacités afin d'avoir une bonne qualité de vie.

L'ergothérapeute étudie tout l'environnement de la personne en faisant un bilan de prévention complet :

- ▶ Prévention des chutes : travail avec l'animateur sportif
- ▶ Prévention des escarres : utilisation de matelas à air, ...),
- ▶ La rééducation : thérapie afin d'essayer de reprendre les capacités perdues :
  - Activités cognitives pour récupérer ou stimuler la mémoire,
  - Réadaptation : essayer de refaire les choses avec des gestes différents ou une aide technique (fauteuil roulant adapté, ...).

L'ergothérapeute accompagne également les équipes soignantes. Elle leur prodigue des conseils sur les positionnements, sur le choix du mobilier à adapter mais aussi sur les gestes et postures des soignants.

L'ergothérapeute est présente 2 jours par semaine dans l'établissement.

Mme NOBLANC demande si l'ergothérapeute travaille avec les soignants, l'animatrice, les kinésithérapeutes ? Effectivement, c'est un travail d'équipe et d'échanges entre collègues et professionnels de santé afin de remonter des informations concernant les prises en charge.



## L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

Une 1<sup>ère</sup> évaluation avait été menée en 2014 selon les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS, chaque établissement choisissait son référentiel.

En 2022, a été publié un nouveau référentiel commun à tous les établissements et évalué par un organisme extérieur que l'établissement va mandater et rémunérer.

- ▶ Les membres du CVS, des résidents et des membres du personnel seront amenés à rencontrer le cabinet d'audit mandaté pour notre évaluation.
- ▶ L'évaluation est obligatoire et à renouveler tous les 5 ans ou lorsque le Conseil Départemental ou l'ARS le demandent.
- ▶ Le résultat de cette évaluation sera remis à l'ARS et au département.

**L'évaluation a pour but de vérifier que les personnes accueillies sont bien accompagnées au quotidien.**

Le cabinet suivra le référentiel d'évaluation qui traite plusieurs thèmes :

- ▶ La bientraitance
- ▶ Le projet d'accompagnement
- ▶ La fluidité du parcours
- ▶ Le respect des droits de la personne accompagnée
- ▶ Le respect de la participation et expression

Les entretiens : le cabinet va rencontrer 3 résidents, qui le souhaitent, sur un entretien d'une durée maximum d'1h30 avec possibilité d'être accompagné d'un proche. Ensuite, ce même cabinet rencontrera les membres du CVS, des professionnels ainsi que la direction.

Les réponses correspondantes donneront des notes de 1 à 4 (4 étant la plus forte note) qui traduira une note globale de la qualité de l'accompagnement de la part de l'établissement.

Le rapport : le cabinet transmettra son rapport à l'ARS et Conseil Départemental.

Ce rapport nous permettra de préparer des plans d'actions visant à apporter des corrections sur les points à améliorer.

Une 1<sup>ère</sup> proposition de cabinet d'expertise a été reçue, l'évaluation se déroulera sur 2 jours ½ pour un coût entre 7000 et 10000€. Nous sommes en attente d'autres devis.

Nous commencerons la préparation de l'évaluation, à la rentrée de septembre 2023, par un questionnaire de satisfaction (adressé aux résidents et les référents familiaux) ainsi qu'une auto-évaluation.

Mme NOBLANC et Mme LE GALLO acceptent de participer à cette évaluation.



## LE DMP

Le Dossier Médical Partagé correspond à une version numérique du carnet de santé papier. Ce dossier est créé dans le but de pouvoir être consulté de n'importe où par les professionnels de santé, comme en cas d'urgence par exemple.

Dans l'établissement, notre logiciel de soins « NETSOINS » est utilisé afin de répertorier les ordonnances, les transmissions et suivi de soins. Ce logiciel nous permet dorénavant d'alimenter directement le DMP concernant les ordonnances.

Les comptes rendus de spécialistes, examens ou analyses sont enregistrés par les professionnels concernés. Ce n'est donc pas l'EHPAD qui les renseigne dans le DMP.

## LA COMMISSION RESTAURATION

La dernière commission de menus s'est déroulée le 17/05/2023 en présence de résidents, d'un agent de la cuisine et de notre diététicienne (présente 2 fois par mois dans l'établissement).

Chaque commission travaille sur un cycle de 6 semaines de menus.

- ▶ Lors de cette dernière commission, les résidents ont demandé à revoir les assaisonnements un peu légers à leur goût.
- ▶ Une demande a été faite pour avoir des radis, des tomates farcies et de la soupe (été et hiver).
- ▶ Concernant les plats de résistance : les plats les plus appréciés sont le lard/frites, les crêpes et le poisson frais en essayant de diversifier les types de poissons.
- ▶ Les pâtes et l'Ébly sont moins appréciés.
- ▶ Une demande a été faite concernant la pâte des quiches. A ce jour, la préparation de la pâte a été modifiée et est plus appréciée des résidents.
- ▶ Les desserts : les résidents ont demandé plus de far aux pruneaux, moins de yaourts et ont demandé à favoriser les fruits de saison.

Le mardi 04/07/2023 : nous aurons un repas sur le thème de l'Espagne. Le menu n'est pas encore totalement défini mais la décoration est en cours avec l'animatrice et les résidents.

En parallèle, nous recherchons des circuits d'approvisionnement respectant la loi Egalim.

Pour la viande nous approchons du 100% de fournisseurs locaux, idem pour le poisson ainsi que le lait, ceci tout en respectant un équilibre de prix.

Prochaine commission menus : fin septembre 2023.



## LES ANIMATIONS

- ▶ Du 19/06 au 23/06 : une semaine musicale est programmée avec l'aide de Josiane du service de la Campagne.
- ▶ Le jeudi 29/06 : olympiades sportives inter-établissements à Cléguerec
- ▶ Le jeudi 06/07 : pique-nique et animation autour de la faune des marres et des étangs à Plumeliau
- ▶ Quelques sorties et repas au restaurant seront proposés sur le mois de juillet avec l'aide de bénévoles.
- ▶ Projet en étude, séance de visite virtuelle avec des casques à la médiathèque de Pluméliau.
- ▶ Pendant les congés d'été de Brigitte, Sylvie sera présente sur plusieurs journées afin de la remplacer.

Pour information : Gaspard va arrêter l'animation sportive dans l'établissement et sera remplacé. En septembre prochain, nous retrouverons Frédéric qui est déjà intervenu dans l'établissement.

## QUESTIONS DIVERSES/ ECHANGES LIBRES

Mme PORTANGUEN demande aux membres du CVS s'ils ont des questions, demandes ou suggestions diverses :

- ▶ Quels sont les horaires du petit déjeuner : le service s'effectue entre 8h30 et 9h30. Sur 2 jours, il y a eu des modifications due au changement d'organisation sur un secteur. Le début de service a été modifié afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui ai en 1er
- ▶ Les résidents peuvent-ils avoir une bouilloire dans leur chambre : oui
- ▶ Rajouter des bancs à l'extérieur et entretenir ceux qui sont en place (surtout celui qui est en bas).
- ▶ Qu'en est-il de l'aménagement du petit jardin central. Mme PORTANGUEN précise qu'un salon de jardin va arriver dans le jardin devant la salle de restaurant. Un store banne va également y être installé. L'accès se fera via la place du village, un affichage sera mis en place.
- ▶ Brigitte demande leur avis concernant l'utilisation du terrain du jeu de boules. Elle propose de relancer l'utilisation de l'espace de jeu et mettre à disposition des boules pour les familles. Elles pourraient être en libre accès dans la bibliothèque avec les jeux de société déjà présents.
- ▶ Qu'en est-il du projet de PASA ?  
Mme PORTANGUEN précise qu'il n'est pas encore initié à ce jour. Le projet n'est pas abandonné.
- ▶ Revoir le nombre de chats dans l'établissement ainsi que les plaids et assiettes disposées autour de l'établissement.  
Mme PORTANGUEN précise que nous avons un seul chat adopté par l'établissement. Les autres chats sont des chats sauvages. Le message a été transmis, la mise à disposition d'assiettes et plaids n'est plus autorisée.



Pour rappel : la zone de livraison ainsi que le parking à l'arrière du bâtiment sont interdites aux résidents et familles. Ceci dans un souci de sécurité, en effet, de nombreux véhicules y circulent.

**Prochaine réunion du CVS prévue le mardi 26 septembre 2023 à 14h30.**